

# Bridging the Gap II / Comblers l'Écart II (BTG-II)

Espaces d'apprentissage et de formation (EAF) 2018-2019

Formation en ligne n°1- Introduction à la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) : les principes, le contenu et la structure

26 Mars 2018 – 10h30 CET (heure de Bruxelles)

## 1 – SUJET DE LA FORMATION

Introduction à la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH) : ses principes et sa structure

## 2 – PUBLIC CIBLE

Le cycle de formations en ligne s'adresse aux trois groupes cibles du projet, à savoir :

1. Les professionnels de la coopération (par ex. : agences de coopération, Délégations de l'UE, ONG, etc.)
2. Les institutions nationales et locales des pays partenaires de Comblers l'Écart
3. Les organisations des représentants des personnes handicapées

## 3 – CONTENU, STRUCTURE ET DURÉE DE LA SESSION

Le module de formation porte sur la compréhension de la CDPH et sur l'analyse de ses principes et de sa structure. La session démarre en explorant le concept de handicap et les passages fondamentaux pour comprendre pourquoi la CDPH est un outil indispensable pour la promotion et la réalisation des droits humains.

La session servira à répondre aux questions et aux doutes des participants par rapport à :

- Qu'est-ce que c'est le handicap ?
- Approches au handicap
- Introduction synthétique à la Convention

- Quel est le propos de la Convention ?
- Principes clé de l'approche basée sur les droits humains au handicap
- La structure et le contenu de la Convention

#### Structure de la session

- **Introduction 15 mins** – Qu'est-ce que c'est le handicap ? Approches au handicap
- **Commentaires et observations de la part des participants 15 mins**
- **Présentation 30 mins** – CDPH, principes et structure
- **Session questions & réponses 30 mins** – Débat

La formation dure 1.5 heures.

## 4 – MATÉRIAUX POUR LES PARTICIPANTS

- Présentations
- Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
- Bureau du Haut-Commissariat de Droits Humains des Nations Unies, Questions Fréquentes sur la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
- Documents et présentations relatives à la CDPH (sources : Nations Unies, Union Européenne, partenaires Comblent l'Écart)

## 5 – SUGGESTIONS DE LECTURE POUR LES PARTICIPANTS

- Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
- Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans l'étude sur les droits de l'homme et l'invalidité (A/HRC/4/75)
- Étude thématique visant à faire mieux connaître et comprendre la Convention relative aux droits des personnes handicapées établie par le Haut-Commissariat (A/HR/10/48)
- *Seulement disponible en anglais* : United Nations, Monitoring the Convention on the Rights of Persons with Disabilities: Guidance for Human Rights Monitors, Professional Training Series No. 17 (HR/P/PT/17)
- *Seulement disponible en anglais* : From Exclusion to Equality: Realizing the Rights of Persons with Disabilities—Handbook for Parliamentarians on the Convention on the Rights of Persons with Disabilities and its Optional Protocol (HR/PUB/07/6)

## 6 – OBJECTIFS DE LA FORMATION

La session permettra aux participants de : comprendre les éléments clés de la CDPH, son rôle et relevance, à qui elle s'adresse et les initiatives/activités pour la promotion des droits des personnes handicapées.

## 7 – LANGUES ET CALENDRIER

La formation est structurée en trois sessions séparées en Anglais, Espagnol et Français :

Langues	Date et heure	Formateur	Modérateur
<b>Anglais</b>	26 Mars 2018 – 14h30 CET	<b>An-Sofie Leenknecht,</b> <b>European Disability</b> <b>Forum</b> Coordinatrice des droits de l'homme	<b>Alessia Rogai</b> Coordinatrice de la Gestion des Connaissances de BtG-II
<b>Espagnol</b>	19 Mars 2018 – 16h30 CET	<b>Silvia Quan,</b> Secrétariat de la International Disability Alliance	<b>Carmen Serrano</b> Chargée de Communication BtG-II
<b>Français</b>	26 Mars 2018 – 10h30 CET	<b>Charlotte Axelsson,</b> Consultante	<b>Federico Martire</b> Directeur BtG-II

## 8 – ENREGISTREMENT

[Cliquez ici](#) pour vous enregistrer à la session. Le jour avant vous recevrez un lien au site internet de la formation.

## 9 – QU'EST-CE QUE C'EST COMBLER L'ÉCART ?

Bridging the Gap II / Comblent l'Écart II (BtG-II) est une initiative financée par l'Union européenne, coordonnée par la Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques (FIIAPP – Coopération Espagnole) et réalisée en partenariat avec l'Agence Espagnole de Coopération au Développement (AECID), l'Agence Autrichienne de Développement (ADA), l'Agence Italienne de Coopération au Développement (AICS), le Forum Européen du Handicap et le Consortium International de Développement et Handicap (IDDC).



Projet financé par  
l'UNION EUROPÉENNE



Comblent l'Écart vise à contribuer à l'inclusion socio-économique, à l'égalité et à la non-discrimination des personnes handicapées par le biais de politiques publiques et institutions plus inclusives et responsables.

Comblent l'Écart est une réponse coordonnée à la volonté de rendre la coopération au développement accessible à et inclusive des personnes handicapées, ce qui est une obligation pour l'Union européenne et ses États membres en tant que parts de la Convention sur les Droits des Personnes Handicapées. Le projet veut produire des effets positifs dans l'amélioration de l'inclusion sociale et dans la promotion des droits des personnes handicapées.

Comblent l'Écart aide à considérer le handicap comme une thématique transversale dans la coopération internationale et supporte cinq pays bénéficiaires (à savoir le Burkina Faso, l'Équateur, l'Éthiopie, le Paraguay et le Soudan) dans la planification et dans la mise en œuvre de politiques et services publics inclusifs.

Le projet est financé par l'UE dans le cadre de l'Instrument de Coopération au Développement, Programme Thématique « Biens publics et défis mondiaux » et est en ligne avec le Consensus Européen sur le Développement « Notre Monde, Notre Dignité, Notre Avenir ».

**Pour plus de renseignements veuillez contacter :**

**Federico Martire, Directeur du Projet**

Fondation Internationale et Ibéro-Américaine de Administration et Politiques Publiques (FIIAPP – Coopération Espagnole)

C/ Beatriz de Bobadilla, 18 4<sup>th</sup> floor

28040 Madrid (Spain)

Tel.: (+34) 911 81 33 13 - Fax. (+34) 91 535 27 55.

E-mail: [fmartire@fiiapp.es](mailto:fmartire@fiiapp.es)

**Alessia Rogai, Coordinatrice de la Gestion des Connaissances**

Consortium International Handicap et Développement (IDDC)

Rue de l'Industrie 10 - B-1000 Brussels, Belgium

Tel: +32 (0)2 893 24 90

E-mail: [alessia.rogai@iddcconsortium.net](mailto:alessia.rogai@iddcconsortium.net)

